

Communiqué de presse

06/04/2020

La Ville à Vélo lance **Les Coursiers Solidaires Lyon** pour livrer denrées et médicaments aux personnes vulnérables en situation d'isolement social

Pour faire face à la situation exceptionnelle, La Ville à Vélo rejoint le mouvement **Les Coursiers Solidaires** lancé par l'association Annecyclo à Annecy pour assurer la livraison des denrées de première nécessité et des médicaments aux personnes vulnérables en situation d'isolement social... bénévolement et à vélo bien sûr !

Ils sont déjà plus de **100 cyclistes bénévoles** sur toute la métropole de Lyon, et peuvent être contactés soit via le standard téléphonique (04 78 77 52 12 de 9h à 18h du lundi au samedi), soit directement via une carte en ligne : <https://goo.gl/maps/2YGqXryx9m6xAJde8>. L'objectif est de couvrir toute la métropole de Lyon.

Il y a deux manières de participer au dispositif : devenir Coursier-e Solidaire et faire connaître l'initiative aux personnes vulnérables.

Devenir Coursier-e Solidaire

Pour devenir coursier-e solidaire, il suffit d'avoir un vélo, être en bonne santé, et être prêt-e à donner un peu de son temps pour aider des personnes âgées ou en situation de fragilité et ne pouvant ou ne devant pas se déplacer. Il suffit alors de s'inscrire sur le formulaire en ligne : <https://forms.gle/dmNaLnv9qB2TqaE8>.

Deux vidéos sont proposées pour présenter plus en détail les modalités du dispositif : [Les coursiers solidaires de Lyon: comment ça marche?](#) et [Réponses aux questions les plus fréquentes: lancez-vous!](#) disponible sur la page Facebook [Les Coursiers Solidaires Lyon](#).

Si le/la coursier-e laisse ses coordonnées visibles, il ou elle sera contacté-e directement par une personne en difficulté à partir de la carte rassemblant les coursier-es (<https://goo.gl/maps/2YGqXryx9m6xAJde8>). Sinon, c'est le standard organisé par des bénévoles de La Ville à Vélo (04 78 77 52 12) qui lui proposera des courses à proximité de son domicile.

Les consignes de distanciation sociale et les règles d'hygiène sont rappelées aux coursier-es. Des conseils sur la méthodologie pratique de livraison et de remboursement des achats leur sont également prodigués. Les coursier-es doivent se munir de l'attestation de déplacement dérogatoire sur laquelle ils auront coché la case Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou la garde d'enfants »

Faire connaître l'initiative aux personnes vulnérables

Nous invitons les Grands Lyonnais à faire connaître le dispositif auprès de leurs voisin-es en difficulté, et en collant des affiches dans leur cage d'escalier ou dans les commerces de son

quartier. Les personnes vulnérables pourront alors les contacter directement s'ils sont eux-mêmes Coursier-e Solidaire, ou appeler le standard dédié (04 78 77 52 12) pour faire part de leurs besoins.

Ce service est proposé bénévolement, et uniquement pour les achats de première nécessité.

L'affiche est en pièce jointe.

A propos de La Ville à Vélo :

- Association de promotion de l'usage du vélo au quotidien dans la métropole de Lyon
- Objectif : Une métropole cyclable pour tous et toutes
- Représentativité : 1 500 adhérent-e-s, et plus de 40 représentant-e-s dans les 9 arrondissements de Lyon et dans 18 communes de la métropole

Contact presse : Nicolas FRASIE, nicolas.frasie@gmail.com, 06 09 24 00 62